



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 30 mars 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FranceAgriMer : points-clés du Conseil spécialisé « viandes blanches » du 9 mars 2010

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières « viandes blanches » s'est réuni le 9 mars 2010, sous la présidence de Jacques Lemaître. À l'ordre du jour : bilan 2009 et premières tendances 2010 des marchés du porc et de la volaille.

Marché du porc : la situation reste difficile pour les éleveurs français

Union européenne : signes de reprise de la production, débouchés incertains

Au terme de l'année 2009, la production européenne paraît amorcer une nouvelle phase de croissance, avec une reconstitution partielle des cheptels. Ce mouvement de recapitalisation cache toutefois de fortes disparités régionales. À l'ouest, la production des Pays-Bas, du Danemark et de l'Allemagne repart, tandis que les cheptels continuent de reculer en France et en Italie. À l'est, la Pologne et les pays baltes, notamment la Lituanie, recapitalisent, à la différence de la Roumanie et de la Hongrie.

La production européenne ne devrait pas ralentir en 2010. Avec une consommation intérieure relativement atone et des exportations incertaines vers les pays tiers, particulièrement vers l'Asie et la Russie, rien ne présage, à ce stade, d'un redressement des cours.

France : exportations pénalisées par la crise économique mondiale, les cours restent bas

La chute des exportations françaises de viande de porc sur les pays tiers a dégradé la balance commerciale : le déficit extérieur s'élève à 105 millions d'euros en 2009.

La demande asiatique en retrait et la concurrence américaine ont limité l'activité des exportateurs français. Les ventes sur pays tiers ont reculé de plus de 20 % en 2009 (- 26 % sur la Chine, - 30 % sur la Russie). Sur le marché national, la concurrence reste forte. Si les importations en provenance des pays tiers sont en baisse, les opérateurs espagnols et allemands augmentent leurs parts de marché. Au total, les importations en provenance des autres pays européens dépassent 399 000 tonnes équivalent carcasse, en progression de près de 2 % par rapport à 2008.

En dépit de la baisse du prix de l'aliment, la rentabilité des élevages français reste limitée en ce début d'année 2010 par le prix du porc, en dessous de 1,30 €/kg depuis octobre 2009.

Marché de la volaille : la consommation de poulet des Français en hausse dans un contexte de baisse des prix

Globalement, la production française de volaille a diminué en 2009. Seuls les abattages de poulet ont progressé par rapport à 2008 (+ 1 %), alors que la dinde, le canard et la pintade sont en repli.

La France a également moins exporté qu'en 2008, avec des situations variables selon les espèces et les destinations. La dinde tire son épingle du jeu grâce à de belles performances sur l'Union européenne qui compensent le recul des exportations vers les pays tiers, en particulier la Russie. À l'inverse pour les ventes de poulets, la progression sur certains pays tiers (Yemen, Arabie saoudite et Russie) ne comble pas le déficit constaté sur l'Union européenne.

Dans le même temps, les importations de viandes de volaille ont progressé de 7 %, alimentées principalement par l'Union européenne. La Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont notamment gagné des parts de marché dans le secteur du poulet.

Le prix de gros du poulet PAC classe A à Rungis a baissé en 2009. Cette tendance s'est accélérée fin 2009 et début 2010, avec des cotations au plus bas depuis trois ans, en deçà de 1,8 €/kg. En parallèle, le coût de l'aliment volaille a diminué pour les éleveurs, sans retrouver le niveau d'avant 2007.

Cette baisse a été répercutée sur les consommateurs, avec des prix de détail en repli de 1,1 % par rapport à 2008 pour le poulet et de 1,4 % pour l'ensemble des volailles et produits élaborés.

À noter que la consommation de volaille par les Français a encore progressé en 2009 (+ 2,2 % par rapport à 2008), tirée par le poulet (+ 2,9 %) et les produits élaborés (+ 5,6 %).

Les membres du Conseil ont de nouveau rappelé leurs inquiétudes sur le manque de compétitivité des filières viandes blanches françaises, FranceAgriMer a lancé une étude spécifique sur ce sujet.

Un observatoire des prix et des marges renforcé

L'observatoire des prix et des marges a été mis en place fin 2008 par les ministres chargés de l'agriculture et de la consommation, pour assurer une meilleure transparence dans les négociations commerciales.

Ses premiers travaux ont été rendus publics courant 2009 pour certains produits agro-alimentaires, notamment la viande de porc de grande consommation : rôti et côtes pour les produits frais, jambon cuit standard en charcuterie-salaison.

Le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche se propose de renforcer cette démarche et de la pérenniser en instaurant un observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Étendu à l'ensemble des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, l'observatoire, dans sa nouvelle formule, devrait permettre une analyse plus fine des marges brutes et une approche des coûts de production agricole.

FranceAgriMer étudie actuellement les moyens nécessaires pour parvenir à ces objectifs, en termes de collecte et d'élaboration des données.

Promotion à l'étranger : de multiples actions soutenues par FranceAgriMer en 2010

FranceAgriMer contribue chaque année aux opérations de promotion des filières avicole et porcine à l'étranger.

Pour la filière avicole, les pays ciblés en 2009 sont reconduits en 2010. Les volailles label rouge et la dinde seront à l'honneur en Allemagne et en Belgique, tout comme la pintade, également valorisée au Royaume-Uni, en Espagne et au Japon. Les pays du Golfe (Moyen-Orient), consommateurs de poulet, ne seront pas oubliés.

Côté filière porcine, la viande et/ou la charcuterie françaises seront présentes en Russie, en Asie (Chine, Japon, Corée du Sud) mais aussi en Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Grèce, Espagne).

Enfin, des actions sont également prévues pour promouvoir la génétique française partout dans le monde.

Mise aux normes des bâtiments d'élevage porcin pour le bien-être des truies gestantes

Depuis 2008, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif d'accompagnement des éleveurs pour la mise aux normes de leurs bâtiments en vue d'assurer le bien-être des truies gestantes. L'échéance pour cette mise aux normes est fixée au 1^{er} janvier 2013. Environ 400 élevages ont bénéficié de ces aides sur 2008-2009 pour un montant de subventions proche de 4 millions d'€.

Le Conseil spécialisé a donné un avis favorable aux conditions d'accompagnement financier pour 2010, proposées par le directeur général de FranceAgriMer. Les dispositions précédentes sont reconduites, le taux de subvention est fixé à 20 % des investissements éligibles, éventuellement majoré de 10 % en faveur des exploitations situées en zone de montagne ou des jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation. Cette aide sera plafonnée à 15 000 € par exploitation et 100 € par place de truie gestante, sous réserve des majorations accordées en zone de montagne et pour les jeunes agriculteurs (1 500 €/ exploitation et 25 €/truie).

Compte tenu de la situation économique des éleveurs et de l'approche de l'échéance, les professionnels demandent aux pouvoirs publics d'étudier une modification du dispositif pour le rendre plus incitatif.

Le prochain Conseil spécialisé « viandes blanches » de FranceAgriMer se réunira le 8 juin 2010.

Contacts presse FranceAgriMer

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54 virginie.nicolet@franceagrimer.fr
Laurence Gibert Tél. : 01 73 30 34 05 laurence.gibert@franceagrimer.fr